

3.10 Emploi public

En 2018, le **taux d'administration civile** est en moyenne de 73,1 équivalents temps plein pour 1 000 habitants ► **figure 1**. Il oscille entre 80 et 100 dans les DOM et atteint 144 à Paris. Il est particulièrement élevé dans les départements moins peuplés et moins denses du centre de la France ainsi que dans les départements des chefs-lieux de régions (Côte-d'Or, Ille-et-Vilaine, Haute-Garonne, etc.), principalement en raison de la répartition des agents de la fonction publique de l'État (FPE).

Le taux d'administration civile est supérieur à 77 dans les aires d'attraction de plus de 200 000 habitants ► **figure 3**. À l'opposé, dans les aires de moins de 50 000 habitants (62) et les communes hors d'attraction des villes (35), ces taux sont inférieurs à la moyenne nationale.

Le taux d'administration civile de la FPE augmente avec le nombre d'habitants (de 11 en moyenne dans les communes hors d'attraction des villes à 39 pour l'aire de Paris). Celui de la fonction publique territoriale (FPT) est maximal pour les aires de taille moyenne (50 000 à 700 000 habitants ; 28) et celui de la fonction publique hospitalière (FPH) pour les aires de plus petite taille (de moins de 200 000 habitants ; 19). Finalement, le taux d'administration civile est le plus élevé dans les aires de préfectures peu peuplées (Privas (178), Foix (174)) et dans celles d'anciennes préfectures régionales de taille modeste (Poitiers (115), Besançon (103) et Limoges (97)). Il est plus faible dans des sous-préfectures très peuplées : Lens-Liévin (55), Mulhouse (57) et Le Havre (63). Quelle que soit la taille des aires, les taux d'administration civile sont toujours nettement supérieurs dans la commune-centre que dans la couronne, notamment pour des raisons d'implantation historique et de facilité d'accès pour les employés comme pour les usagers.

Entre 2011 et 2018, le taux d'administration civile augmente dans 77 départements ► **figure 2**, en particulier, dans les DOM (+ 1 ETP en moyenne par an pour 1 000 habitants en Guadeloupe et en Martinique). À l'inverse, il baisse dans plusieurs départements du bassin parisien, notamment la Somme (- 0,4 chaque année). Ces évolutions résultent d'une hausse générale pour la FPT et la FPH et d'une baisse pour la FPE dans 48 départements.

Par ailleurs, le taux d'administration civile a baissé entre 2011 et 2018 dans l'aire de Paris et dans sept des aires de 700 000 habitants ou plus. Dans l'aire de Paris, l'emploi public a augmenté, mais à un rythme moins rapide qu'au niveau national et que la population locale. Dans les autres grandes aires, l'emploi public a augmenté plus vite qu'en moyenne mais moins vite que la population. Le recul du taux d'administration civile est le plus sensible dans les aires à la croissance démographique dynamique (Nantes, Bordeaux, Toulouse et Montpellier), du fait de l'inertie des dotations en services et emplois publics. Pour les autres aires, le taux d'administration civile augmente. Cette hausse est plus marquée dans les moyennes et petites aires (moins de 200 000 habitants), qui ont une dynamique démographique inférieure à la moyenne nationale.

Le taux d'administration civile de l'État diminue quel que soit le type d'aire, particulièrement dans les communes de la couronne. Le taux d'administration de la FPT décroît dans l'aire d'attraction de Paris, mais il est stable dans les autres grandes aires et augmente d'autant plus que l'aire est petite. À l'instar de la FPT, le taux d'administration hospitalier diminue dans les grandes aires et augmente dans les petites et moyennes. ●

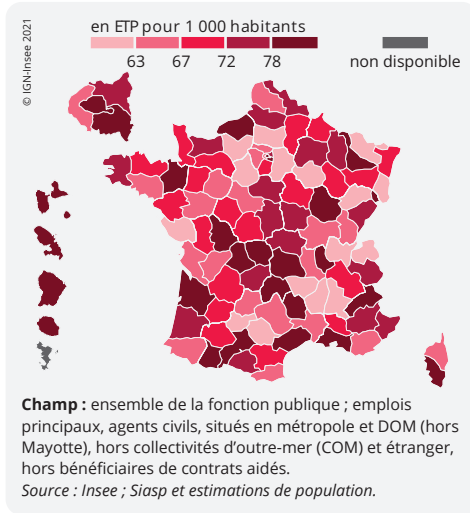
► Définition

Le **taux d'administration civile**, c'est-à-dire hors militaires, est défini comme le nombre d'équivalents temps plein (ETP) civils au 31 décembre (un agent à mi-temps compte pour un demi ETP), rapporté à 1 000 habitants. Ce taux n'intègre pas les personnels militaires de la gendarmerie, or ils ont en charge les fonctions de police dans les zones rurales et périurbaines ; dans ces zones, le taux d'administration est minimisé en moyenne de 2,8 pour 1 000 habitants.

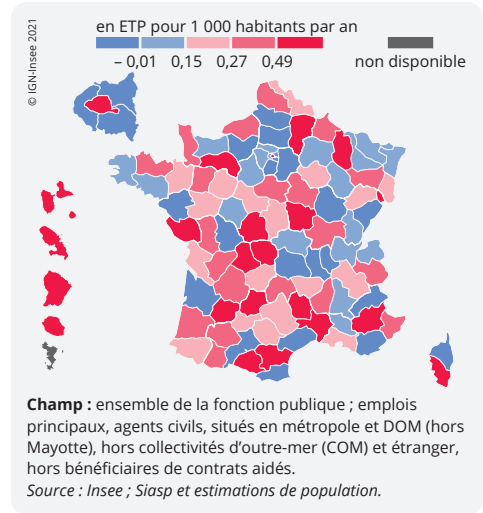
► Pour en savoir plus

Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2020, DGAFP, novembre 2020.

► 1. Taux d'administration civile au 31 décembre 2018



► 2. Évolution annuelle moyenne du taux d'administration civile entre 2011 et 2018



► 3. Taux d'administration civile en 2018 et évolution entre 2011 et 2018 par taille d'aire d'attraction des villes

en ETP pour 1000 habitants

	Fonction publique de l'État	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Ensemble de la fonction publique
Aire de Paris				
Taux d'administration au 31/12/2018	39	26	14	79
Évolution annuelle moyenne entre 2011 et 2018	- 0,02	- 0,05	- 0,03	- 0,11
Autres aires de 700 000 habitants ou plus				
Taux d'administration au 31/12/2018	35	28	15	77
Évolution annuelle moyenne entre 2011 et 2018	- 0,03	0,00	- 0,04	- 0,07
Aires de 200 à 700 000 habitants				
Taux d'administration au 31/12/2018	32	28	18	79
Évolution annuelle moyenne entre 2011 et 2018	- 0,01	0,03	0,10	0,12
Aires de 50 à 200 000 habitants				
Taux d'administration au 31/12/2018	27	28	19	75
Évolution annuelle moyenne entre 2011 et 2018	0,00	0,14	0,10	0,24
Aires de moins de 50 000 habitants				
Taux d'administration au 31/12/2018	22	21	19	62
Évolution annuelle moyenne entre 2011 et 2018	0,00	0,23	0,16	0,39
Communes hors attraction des villes				
Taux d'administration au 31/12/2018	11	15	9	35
Évolution annuelle moyenne entre 2011 et 2018	- 0,03	0,01	0,07	0,06
Ensemble				
Taux d'administration au 31/12/2018	31	26	16	73
Évolution annuelle moyenne entre 2011 et 2018	0,00	0,06	0,05	0,11

Champ : ensemble de la fonction publique ; emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors collectivités d'outre-mer (COM) et étranger, hors bénéficiaires de contrats aidés.

Source : Insee, Siasp et recensement de la population.